

A Bruxelles Woluwe - 120 crédits - 2 années - Horaire de jour - En français

Mémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **optionnel**

Activités en anglais: **optionnel** - Activités en d'autres langues : **NON**

Activités sur d'autres sites : **NON**

Domaine d'études principal : **Sciences de la santé publique**

Organisé par: **Faculté de santé publique (FSP)**

Sigle du programme: **ESP2M** - Cadre francophone de certification (CFC): 7

Table des matières

Introduction	2
Profil enseignement	

ESP2M - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Le master en sciences de la santé publique s'adresse à des étudiants provenant d'horizons très variés et possédant souvent une expérience professionnelle.

Le master en sciences de la santé publique vise à renforcer les capacités des étudiants, titulaires d'un premier diplôme (bachelier ou master), à promouvoir la santé pour tous.

La santé ne consiste pas seulement en une absence de maladie mais elle entend aussi la qualité de vie, l'espérance de vie en bonne santé, la participation sociale, et la réalisation par chaque acteur de son projet individuel. Elle se définit à la fois objectivement et subjectivement.

Promouvoir la santé pour tous implique, d'une part, l'évaluation de la santé et de ses déterminants et, d'autre part, la planification, la mise en Œuvre et la gestion d'interventions au sens large (projets, programmes, services) destinées à préserver ou améliorer la santé. Cette double mobilisation entraîne l'étudiant sur les chemins de l'interdisciplinarité.

Le master reconnaît que les problèmes de santé concernent tous les âges de la vie : la population âgée mais aussi les plus jeunes ; les publics malades et bien-portants. De plus, les problèmes de santé se présentent différemment au Nord et au Sud, d'un groupe social à l'autre.

Les métiers de la santé publique

Le programme est conçu pour favoriser la construction et le développement des compétences professionnelles pour de nombreux métiers de la santé publique tels que :

- Soins, Organisation des soins au niveau du patient, d'un réseau ou d'un système local de soins : Gestionnaire de cas ; Compétences « santé publique » y inclus « éducation du patient/éducation pour la santé/prévention » de médecin de famille ; Responsable d'équipe multidisciplinaire de soins ; Directeur de maisons de repos et de maisons de repos et de soins (ce métier est actuellement en demande d'agrément) ; Coordinateur de réseaux de soins ; Coordinateur de services intégrés de soins à domicile ; Réseau multidisciplinaire local ; 51s Qux de saire

- souhaitez un complément de formation en santé publique après un premier master; un programme allégé pourra vous être proposé;
- souhaitez exercer une fonction de leadership dans les différents domaines de la santé publique et l'organisation de soins de santé;
- souhaitez contribuer aux recherches en santé menées par un gouvernement, des ONG, des institutions de soins de santé ou des entreprises privées.

Votre programme

Le Master vous offre

- un enseignement centré sur la pratique de la santé publique ;
- l'articulation théorie/pratique grâce à de nombreuses activités d'intégration et à un enseignement par blocs matières ;
- l'acquisition de compétences transversales
- une formation interdisciplinaire dans les différents domaines de la santé publique ;
- un support au projet professionnel ;
- une grande diversité dans la constitution de votre programme, que vous choisirez en fonction du profil professionnel que vous souhaitez développer ;
- des horaires adaptés à la vie professionnelle.

ESP2M - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Le master est un programme exigeant qui met l'accent sur la participation active de l'étudiant, sur son autonomie, sa capacité à résoudre des problèmes et l'acquisition d'habiletés essentielles à la pratique de la santé publique.

L'étudiant de la Faculté de santé publique s'investira dans une formation fortement polyvalente et multidisciplinaire à travers laquelle il sera amené à :

- définir la place de la santé publique, en tant que science et pratique, dans les champs de la santé et de la société,
- acquérir les notions nécessaires pour entamer une réflexion critique et personnelle sur la notion de santé, de déterminant de la

Finalité spécialisée [30.0]



Options et/ou cours au choix [30.0]

Les options permettent de couvrir les différents métiers auxquels veut former le master en sciences de la santé publique.

- Une option centrée sur la **coordination et l'organisation du soin** au sein de réseau ou système locaux de soins.

Cette option s'adresse aux professionnels de la santé qui souhaitent acquérir et /ou perfectionner leurs compétences dans le domaine de la coordination des soins et des systèmes de soins.

- Trois options couvrant différents domaines de la **promotion de la santé**:

- Comportements et compétences pour la santé
- Approche communautaire des politiques et programmes de santé
- Politiques et programmes en promotion de la santé

Ces options s'adressent à des professionnels de la santé, du travail médico-social et de l'éducation qui souhaitent acquérir et/ou perfectionner les compétences nécessaires pour la conception, la planification, la coordination, la gestion et/ou l'évaluation d'interventions en éducation pour la santé ou en éducation du patient.

- Deux options pour la **gestion et le management des institutions de soins**:

- Gestion des institutions de soins (y compris de longs séjours)
- Management et développement organisationnel

Ces options s'adressent aux professionnels de la santé qui souhaitent acquérir et /ou perfectionner leurs compétences dans le domaine de la gestion d'institutions de soins tels les hôpitaux et les maisons de repos et de soins.

- Une option de **méthodes avancées en santé publique**.

Cette option s'adresse aux professionnels de la santé qui souhaitent acquérir des compétences dans le domaine de méthodes ou de recherche en santé publique.

- Deux options sur la **prise en charge de problématiques liées à des groupes populationnels spécifiques**:

- Personne âgée et gériatrie
- Community mental health

Les options de ce groupe devraient se combiner avec une option des groupes précédents.

L'étudiant choisit deux options de 15 crédits.

Recommandations pour le choix de combinaison des options :

Option approche communautaire des politiques et programmes de santé et Option politiques et programmes en promotion de la santé

Option approche communautaire des politiques et programmes de santé et Option Community mental health

Option approche communautaire des politiques et programmes de santé et Option personne âgée et gériatrie

Option gestion des institutions de soins (y compris longs séjours) et Option management et développement organisationnel

Option gestion des institutions de soins (y compris longs séjours) et Option Community mental health

Option gestion des institutions de soins (y compris longs séjours) et Option personne âgée et gériatrie

Option comportements et compétences pour la santé et Option approche communautaire des politiques et programmes de santé

Option comportements et compétences pour la santé et Option coordination et réseaux de soins

Option comportements et compétences pour la santé et Option gestion des institutions de soins (y compris longs séjours)

Option coordination et réseaux de soins et Option Community mental health

Option coordination et réseaux de soins et Option personne âgée et gériatrie

Option coordination et réseaux de soins et Option management et développement organisationnel



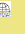
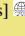
Option méthodes avancées en santé publique et une des 8 autres options au choix

D'autres combinaisons sont possibles en cas d'allègement (c'est à dire de répartition du programme sur plusieurs années académiques).

- > Option coordination et réseaux de soins [prog-2024-esp2m-wesp210o]
- > Option approche communautaire des politiques et programmes de santé [prog-2024-esp2m-wesp211o]
- > Option politiques et programmes en promotion de la santé [prog-2024-esp2m-wesp212o]
- > Option comportements et compétences pour la santé [prog-2024-esp2m-wesp213o]
- > Option gestion des institutions de soins (y compris longs séjours) [prog-2024-esp2m-wesp214o]
- > Option management et développement organisationnel [prog-2024-esp2m-wesp215o]
- > Option personne âgée et gériatrie [prog-2024-esp2m-wesp218o]
- > Option community mental health [prog-2024-esp2m-wesp219o]
- > Option méthodes avancées en santé publique [prog-2024-esp2m-wesp222o]

Option coordination et réseaux de soins [15.0]

Cette option s'adresse aux professionnels de la santé qui souhaitent acquérir et /ou perfectionner leurs compétences dans le domaine de la coordination des soins et des systèmes de soins. Acquis d'apprentissage: • Pouvoir développer une analyse systémique, être capable d'évaluer le fonctionnement d'un réseau de soins (de santé, social) ou d'un système local dans un espace géographique défini. • Pouvoir formuler avec un patient des objectifs et les opérationnaliser dans un plan de soins (« éducation » thérapeutique). • Pouvoir utiliser des outils appropriés d'évaluation globale de personne avec problèmes de santé complexes (système d'information). • Pouvoir communiquer de manière efficace avec des prestataires de soins de disciplines multiples avec une priorité pour le médecin

				Bloc annuel	
				1	2
WFSP2231	La démarche EBN/EBP (Evidence-based nursing/ Evidence-based practice)	Lucia Alvarez Irusta Nataly Filion Cécile Piron Thérèse Van Durme (coord.)	FR [q1] [27h+6h] [3 Crédits]  > English-friendly		X
WFSP2232	Epistémologie et démarche clinique	Walter Hesbeen	FR [q2] [30h] [3 Crédits] 		X
WSPIN2212	Approche systémique pour la gouvernance des soins de santé (UCLouvain)	Jean Macq	FR [q1] [24h] [3 Crédits] 		X
WFSP2254	Gestion des processus à l'hôpital	Frédéric Bielen Fabian Dehanne Carole Schirvel	FR [q2] [30h] [3 Crédits] 		X
WFSP2260	Management humain et comportement organisationnel	Pierre Meurens Laurianne Terlinden Sophie Thunus (coord.)	FR [q1] [40h+30h] [5 Crédits] 		X
WFSP2261	Fonction ressources humaines et relations de travail	Harmony Glinne-Demaret (coord.) Patrice Gobert	FR [q2] [30h] [3 Crédits] 		X

Option approche communautaire des politiques et programmes de santé [15.0]

Les 3 options couvrant différents domaines de la promotion de la santé s'adressent à des professionnels de la santé, du travail médico-social et de l'éducation qui souhaitent acquérir et/ou perfectionner les compétences nécessaires pour la conception, la planification, la coordination, la gestion et/ou l'évaluation d'interventions en éducation pour la santé ou en éducation du patient. Acquis d'apprentissage:

- Effectuer un diagnostic communautaire, c'est-à-dire identifier les problèmes médico-sociaux prioritaires d'une communauté ou d'une population-cible, ainsi que les facteurs de santé qui les influencent.
- Concevoir, planifier, mettre en oeuvre et évaluer des programmes de santé communautaire pertinents par rapport aux problèmes sélectionnés, en s'appuyant sur la participation communautaire.
- Organiser l'information et communiquer tout au long de cette démarche avec les différents acteurs (pouvoir politique, population-cible, population, es de

Option politiques et programmes en promotion de la santé [15.0]

Les 3 options couvrant différents domaines de la promotion de la santé s'adressent à des professionnels de la santé, du travail médico-social et de l'éducation qui souhaitent acquérir et/ou perfectionner les compétences nécessaires pour la conception, la planification, la coordination, la gestion et/ou l'évaluation d'interventions en éducation pour la santé ou en éducation du patient. Acquis d'apprentissage:

- Former l'étudiant à une analyse critique des politiques touchant la santé publique et en particulier la promotion de la santé.
- Permettre

Option comportements et compétences pour la santé [15.0]

Les 3 options couvrant différents domaines de la promotion de la santé s'adressent à des professionnels de la santé, du travail médico-social et de l'éducation qui souhaitent acquérir et/ou perfectionner les compétences nécessaires pour la conception, la planification, la coordination, la gestion et/ou l'évaluation d'interventions en éducation pour la santé ou en éducation du patient. Acquis d'apprentissage : • Comprendre le rôle des compétences (fonctionnelles, psychosociales, émotionnelles) et de la littéracie dans la genèse des comportements à risque ou protecteurs en matière de santé. • Clarifier les valeurs qui sous-tendent différents types d'interventions visant des changements de comportements et/ou le développement de compétences dans le champ de la santé. • Argumenter le choix d'objectifs et de méthodes d'intervention et d'évaluation qui respectent et soutiennent l'autonomie des personnes dans leurs objectifs de santé. • Comprendre l'impact de différents modes et méthodes de communication sur l'autonomie des personnes dans leurs choix de santé (y compris les Technologies de l'Information et de la Communication-). • Pouvoir élaborer, argumenter

Option gestion des institutions de soins (y compris longs séjours)

Option personne âgée et gériatrie [15.0]

Acquis d'apprentissage: • Décrire de façon approfondie le sujet âgé en santé ou avec problèmes de santé ainsi que des populations-type de personnes âgées dans le réseau de soins. • Adapter ses représentations et ses attitudes vis-à-vis des aînés et des pratiques

Community mental health [15.0]


Acquis d'apprentissage: • Comprendre les enjeux des problèmes de santé mentale dans le développement de programmes « community mental health » tel que la gestion de cas, les parcours de soins ou les réseaux de soins de santé mentale. • Apprendre à identifier les problèmes et les ressources dans la gestion de cas en santé mentale. • Elaborer et mettre en œuvre des outils favorisant le travail collaboratif de manière à offrir des soins continus et adaptés. • Comprendre et élaborer des dispositifs favorisant la réhabilitation

				Bloc annuel	
				1	2
WFSP2220	Approche communautaire de la santé (1re partie) 📄	William D'Hoore (coord.) Nathalie Thomas Bruno Vankelegom	📄 [q1] [30h+25h] [7 Crédits] 🌐		x
WFSP2231	La démarche EBN/EBP (Evidence-based nursing/ Evidence-based practice)	Lucia Alvarez Irusta based practice Nathalie Clion Cécile Piron Thérèse Van			

Option méthodes avancées en santé publique [15.0]

- Obligatoire
 - ✂ Au choix
 - △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
 - ⊘ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
 - ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
 - △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
 - Activité avec prérequis
 - 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
 - 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
 - [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)
-

Bloc
annuel

⌘ LGEO2230	Géographie médicale et de la santé	Sophie Vanwambeke	ES [q1] [30h+30h] [5 Crédits] 	1 2
⌘ WSPIN2212	Approche systémique pour la gouvernance des soins de santé (UCLouvain)	Jean Macq		x

ENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Pour accéder à ce master, l'étudiant-e doit maîtriser certaines matières. Si ce n'est pas le cas, elle ou il se verra ajouter, par le Jury, au premier bloc annuel de son programme de master, les enseignements supplémentaires nécessaires.

Le complément de formation ajouté au programme de certains étudiants varie en fonction de leur parcours précédent : [voir conditions d'admission](#)

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Le programme sera individualisé en fonction du parcours antérieur de l'étudiant et de son projet de formation, à savoir, les options du master. Des dispenses et/ou remplacements de cours peuvent être obtenus avec accord du responsable du programme (formulaire au secrétariat). Voir le site : www.uclouvain.be/fsp où se trouvent également les horaires de cours.

● WESP1001

- WFSP2104 - Statistiques en sciences de la santé (Introduction)
 - WFSP2105 - Introduction à l'épidémiologie et à la démographie
- WFSP2230** "Politique de santé" a comme prérequis WFSP2100
- WFSP2100 - Problématique générale de la santé publique
- WFSP2238** "Advanced epidemiology" a comme prérequis WFSP2104 ET WFSP2105
- WFSP2104 - Statistiques en sciences de la santé (Introduction)
 - WFSP2105 - Introduction à l'épidémiologie et à la démographie
- WFSP2241** "Comportements et compétences de santé : concepts et méthodes" a comme prérequis WFSP2102 ET WFSP2109
- WFSP2102 - Sociologie et psychologie de la santé
 - WFSP2109 - Promotion de la santé, 1re partie
- WFSP2242** "Interventions en éducation pour la santé" a comme prérequis WFSP2102 ET WFSP2109
- WFSP2102 - Sociologie et psychologie de la santé
 - WFSP2109 - Promotion de la santé, 1re partie
- WFSP2243** "Interventions en éducation thérapeutique du patient" a comme prérequis WFSP2102 ET WFSP2109
- WFSP2102 - Sociologie et psychologie de la santé
 - WFSP2109 - Promotion de la santé, 1re partie
- WFSP2244** "Elaboration et suivi du projet professionnel de l'étudiant" a comme prérequis WFSP2102 ET WFSP2109 ET WFSP2119
- WFSP2102 - Sociologie et psychologie de la santé
 - WFSP2109 - Promotion de la santé, 1re partie
 - WFSP2119 - Promotion de la santé, 2e partie
- WFSP2250** "Gestion financière des hôpitaux" a comme prérequis WFSP2113
- WFSP2113 - Gestion financière de base
- WFSP2270** "Gérontologie sociale" a comme prérequis WFSP2102
- WFSP2102 - Sociologie et psychologie de la santé
- WFSP2271** "Psychogériatrie: psychologie et psychopathologie de la personne âgée" a comme prérequis WFSP2102
- WFSP2102 - Sociologie et psychologie de la santé
- WFSP2272** "Vieillesse normale et épidémiologie du vieillissement pathologique" a comme prérequis WFSP2102
- WFSP2102 - Sociologie et psychologie de la santé
- WFSP2282** "Réinsertion et réhabilitation sociales" a comme prérequis WFSP2102
- WFSP2102 - Sociologie et psychologie de la santé
- WFSP2299** "Mémoire" a comme prérequis WFSP2100 ET WFSP2101 ET WFSP2102 ET WFSP2103 ET WFSP2104 ET WFSP2105 ET WFSP2106
- WFSP2100 - Problématique générale de la santé publique
 - WFSP2101 - Organisation des soins et systèmes de soins de santé
 - WFSP2102 - Sociologie et psychologie de la santé
 - WFSP2103 - Economie de la santé
 - WFSP2104 - Statistiques en sciences de la santé (Introduction)
 - WFSP2105 - Introduction à l'épidémiologie et à la démographie
 - WFSP2106 - Introduction aux méthodes qualitatives en santé publique

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, un [référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que .8w2j.75.7059 RG [] 0 d 1 w 0 0.5 m 481.890991 0o -1 53.7039 -1 0 pN 1 SP2102

ESP2M - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans ce tableau/dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

SOMMAIRE

- > [Conditions d'accès générales](#)
- > [Conditions d'accès spécifiques](#)
- > [Bacheliers universitaires](#)
- > [Bacheliers non universitaires](#)
- > [Diplômés du 2^o cycle universitaire](#)
- > [Diplômés de 2^o cycle non universitaire](#)
- > [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- > [Accès sur dossier](#)
- > [Procédures d'admission et d'inscription](#)

Bacheliers universitaires

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Bacheliers universitaires de l'UCLouvain			
Tous les bacheliers		Accès moyennant compléments de formation	Compléments de formation à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant
Autres bacheliers de la Communauté française de Belgique (bacheliers de la Communauté germanophone de Belgique et de l'Ecole royale militaire inclus)			
Tous les bacheliers		Accès moyennant compléments de formation	Compléments de formation à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant
Bacheliers de la Communauté flamande de Belgique			
Tous les bacheliers		Accès moyennant compléments de formation	Compléments de formation à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant
Bacheliers étrangers			
Tous les programmes de premier cycle UE	Bacheliers étrangers UE	Accès sur dossier	En cas d'admission, compléments de formation à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant (voir Accès sur dossier)

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Licenciés			
Masters			
Les Masters universités belges et UE (master 120 cr)		Accès moyennant compléments de formation	Programme établi (compléments de formation éventuels et/ou valorisation de crédits) sur la base du parcours antérieur de l'étudiant
Les Masters hors UE		Accès sur dossier	En cas d'admission, compléments de formation à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant (voir Accès sur dossier)

Diplômés de 2° cycle non universitaire

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

> Il est possible, à certaines conditions, de valoriser son expérience personnelle et professionnelle pour intégrer une formation universitaire sans avoir les titres requis. Cependant, la valorisation des acquis de l'expérience ne s'applique pas d'office à toutes les formations. En savoir plus sur la [Valorisation des acquis de l'expérience](#).

Accès sur dossier

L'accès sur dossier signifie que, sur base du dossier soumis, l'accès au programme peut soit être direct, soit nécessiter des compléments de formation pour un maximum de 60 crédits ECTS, soit être refusé.

Étudiants porteurs d'un diplôme international (UE)

Les étudiants dont le parcours de formation antérieur n'est pas repris dans les conditions d'admission susmentionnées peuvent introduire leur demande d'admission selon la procédure décrite ci-dessous.

Étudiants porteurs d'un diplôme international (hors UE)

Les étudiants titulaires d'un grade académique de 2e cycle délivré par une université hors Europe ont la possibilité d'introduire un dossier d'admission, à condition de remplir les conditions de recevabilité ci-dessous :

- Diplôme HUE de 2ème cycle de minimum 5 ans dans une université reconnue*
- Avoir réussi chaque année avec une moyenne de 12/20
- Apporter la preuve d'une expérience professionnelle significative en santé publique d'au moins une année, dûment attestée (ONG, programmes nationaux ou internationaux, recherche, ...).
- Avoir un projet réaliste en rapport avec la santé publique, précisé dans une lettre de motivation personnelle
- Avoir une très bonne connaissance du français (lu parlé écrit)
- Avoir une bonne connaissance passive de l'anglais (lu)
- Avoir une bonne connaissance de la suite Office

*Pour les diplômes non européens, seul le dossier des candidat-es titulaires d'un diplôme délivré par une université reconnue par le WHED (Base de données mondiale des universités) sera examiné.

Les dossiers ne remplissant pas ces conditions seront écartés d'office.

Procédures d'admission et d'inscription

Consultez le [Service des Inscriptions de l'université](#)

Ce master ouvre le droit aux « congé — éducation » payés.

PÉDAGOGIE

Le programme du master en santé publique est conçu pour favoriser au maximum la construction et le développement des compétences professionnelles des futurs cadres dans le champ de la santé.

Pour y tendre sont privilégiés les éléments suivants :

- Des activités d'enseignement centrées sur les réalités de la pratique de la santé publique : analyse de problèmes, études de cas, interventions d'experts professionnels, en petits groupes d'étudiants regroupés suivant leur option, etc.
- L'articulation théorie/pratique est au coeur du dispositif pédagogique grâce à de nombreuses activités d'intégration, à un enseignement par blocs matières et des stages.
- La prise en compte du projet de formation et professionnel de l'étudiant grâce à la possibilité d'ajuster le programme de base (dont les options). Ce projet peut également être le « fil rouge » des différents travaux et se concrétiser dans le mémoire.
- La confrontation d'idées et le débat sont également encouragés lors des travaux de groupe, des moments d'échanges de pratiques, des activités d'intégration en groupes restreints. Cette confrontation contribue également à l'apprentissage de l'interdisciplinarité.
- L'enseignement est assuré par une équipe d'enseignants académiques et d'experts du terrain.

Le recours à l'e-learning sera également développé notamment pour faciliter le travail de groupe.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au [règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

